

Qudāma b. Ġa'far publié par al-Zubaydī (Bagdad, 1981), ce qui aurait pu permettre d'esquisser une évolution comparative avec les provinces centrales de l'empire 'abbāside.

Dans un domaine où les dictionnaires ne donnent que des définitions assez vagues, on ne peut qu'approuver le fait d'avoir donné un glossaire (p. 43) et une « tax terminology » (p. 87-90, 101-107). Signalons cependant que l'inclusion (p. 103) de *kayl* semble un peu superflue. Il manque un titre essentiel dans la bibliographie : Cahen Cl., « Al-Makhzūmī et Ibn Mammātī sur l'agriculture égyptienne médiévale », *Annales islamologiques* XI, 1972, p. 141-151.

Les quelques réserves formulées (surtout celles ayant trait à l'édition du texte) pourraient laisser entendre que ce travail est susceptible d'une meilleure réalisation matérielle (cf. des incohérences de transcription, dues à l'imprimeur?). Par contre, on ne saurait qu'approuver la méthode suivie, les recherches effectuées dans les papyrus et autres documents de différentes époques pour éclairer certains passages ambigus, le souci de présenter un essai d'interprétation et de systématisation du fonctionnement médiéval de la machine administrative égyptienne. De ce point de vue, de telles monographies constituent les jalons nécessaires pour une meilleure compréhension d'un phénomène essentiel pour connaître et mieux comprendre la base agricole et économique de l'Égypte médiévale. Et on se doit d'attendre la suite annoncée par G.F.M. car, « The interrelationship of fluctuations in the implementation of the procedures, with cyclical changes in the fortunes of Egypt, only touched upon in this study, will be the subject of a separate study of the agrarian history of Egypt from the Arabs to the Ottomans. It will examine the issues of resident vs. alien landholders, civilian vs. military landholders, the central government's control and interest in commercial crops and consequent effects on the labor force the soil and the economy, and the relative importance of foreign trade in Egypt's agrarian-based economy. »

Pedro CHALMETA
(Universidad de Zaragoza)

Muhammad Muhammad AMĪN, *Les waqfs et la vie sociale en Égypte (648-923/1250-1517), étude de documentation historique* (en arabe). Le Caire, Dar al-Nahḍa al-'arabiyya, 1980. 24 × 17 cm, 462 p.

Nelly HANNA, *An urban History of Būlāq in the Mamluk and Ottoman Periods*. Le Caire, I.F.A.O., 1983 (Supplément aux Annales islamologiques, cahier n° 3). 27,5 × 20 cm, 112 p.

L'étude des *waqfs* est maintenant entrée dans les préoccupations des historiens du monde musulman. On voudrait présenter ici deux publications importantes dont nous n'avons pas encore parlé et qui donnent des exemples de l'utilisation possible des documents de *waqf* pour compléter nos connaissances sur l'évolution de la société musulmane à la fin de l'époque médiévale et au début des temps modernes. Le premier, dû à Muhammad Muhammad AMĪN, qui a rédigé le Catalogue des actes de *waqfs* publié à l'I.F.A.O., est une revue générale de tous les types de renseignements qu'apportent les *waqfs* égyptiens d'époque mamluke. Le second

est une étude concrète dans laquelle les *waqfs* sont utilisés dans une étude d'histoire urbaine qui couvre les époques mamluke et ottomane.

L'ouvrage de M.M.A., en arabe, est déjà largement connu en Égypte. Après une introduction où il rappelle utilement les travaux antérieurs, ceux de 'Abd al-Laṭīf Ibrāhīm, les siens propres et ceux d'autres chercheurs égyptiens sur les *waqfs* (p. 7-8), l'auteur consacre les deux premiers chapitres de son livre à une présentation de l'histoire et de l'organisation des *waqfs* en Égypte. D'abord l'Histoire : M.M.A. montre que dès le début, on s'est divisé en Islam sur les *waqfs*, Abū Ḥanīfa ayant été opposé au *waqf* familial qui a eu d'abord le plus de succès, en particulier parce qu'il offrait un moyen pour éviter de faire droit aux revendications successorales des filles. L'Égypte n'aurait pas connu semblables discussions. Les *waqfs* n'y auraient guère affecté la terre parce qu'elle était considérée comme propriété de l'État; par la suite les ventes effectuées par le *Bayt al-māl* auraient étendu le phénomène des *waqfs* ruraux. C'est là une présentation largement brossée des débuts des *waqfs* en Égypte pour laquelle on pourra se reporter à Claude Cahen (« Réflexions sur le *waqf* ancien », *Studia Islamica*, 1970). Ce n'est qu'à partir de la fin de l'époque umayyade (vers 730) que l'enregistrement de ces *waqfs* privés s'est fait auprès du cadi et qu'un *diwān* a été créé. L'essor des *waqfs* publics est postérieur. Les Fatimides ont affecté des revenus de terres aux différentes mosquées (terres qui ne sont pas à proprement parler des *waqfs*) et le directeur du *diwān al-ahbās* a dès lors joué un rôle plus important que le cadi. Au nom de l'affirmation de la propriété de l'État sur la terre, le *Bayt al-māl* fatimide se serait approprié les revenus des *waqfs* ruraux. Saladin au contraire a constitué *waqf* des terres d'État, opération dont on peut considérer qu'elle a moins constitué de vrais *waqfs* que des services d'État en faveur des mosquées, des *madrasas*, des *'ulamā'*, fondements de la politique sunnite du régime. Cette utilisation de l'institution au service d'une politique d'État explique que sous les successeurs de Saladin, al-Malik al-Kāmil en particulier, le désordre se soit introduit dans l'administration des *waqfs*, certains ayant été utilisés comme *iqṭā'*. L'âge d'or des *waqfs* était encore à venir : il s'est situé pour M.M.A. à l'époque mamluke. L'auteur voit dans ce développement à la fois le résultat d'une attitude délibérément favorable des gouvernants, soucieux de faire oublier l'origine illégitime de leur pouvoir, et des efforts des gouvernés pour protéger leurs biens contre la spoliation. M.M.A. n'a évidemment aucune peine à montrer que, si on doit en effet distinguer *waqfs* familiaux et *waqfs* de bienfaisance (et tout l'entre-deux où le surplus du revenu affecté à la bienfaisance va à la famille du fondateur), des dispositions variées sont possibles pour abriter derrière le *waqf* de bienfaisance la protection des biens familiaux. Le sultan lui-même, qui peut utiliser les terres du *Bayt al-māl* pour créer des *waqfs* de bienfaisance, les utilise parfois en fait à des fins privées. Si l'on ajoute que, parallèlement à ces incitations très matérielles à créer des *waqfs*, un sentiment religieux réel a toujours existé, considérant le *waqf* comme la continuation de l'aumône après la mort, on ne s'étonnera pas de l'estimation faite après la chute du régime mamluk : 10/24 des terres et la majorité des constructions de Fustāt et du Caire aurait été de statut *waqf*. Les biens immobilisés peuvent alors être divisés en trois catégories. Les *rizaq* ou pensions du *Bayt al-māl*, attribués aux hommes de religion et à des bénéficiaires divers, sont gérés par le *diwān al-ahbās* qui relève du *dawādār* ou du sultan lui-même : ce ne sont pas de vrais *waqfs*. Les *waqfs* de bienfaisance et des Lieux saints continuent de dépendre du grand cadi shafī'ite, en dépit des tentatives hanéfites pour briser son monopole ; sous les mamluks circassiens

un *nāzir* a été imposé par le sultan, mais sa réputation est vite devenue si mauvaise que la fonction a dû plusieurs fois être supprimée vers la fin du XV^e siècle. Les *waqfs* familiaux enfin ont leurs propres *nāzirs*, parfois, officiellement au moins, de grands personnages dont on espère que l'influence protégera contre la confiscation.

Après cette mise en perspective historique (p. 10-130), les trois chapitres suivants (p. 131-275) présentent de multiples exemples de dispositions des *waqfs* que l'auteur rattache aux thèmes de la bienfaisance sociale, de la vie religieuse et de la vie culturelle. Sous la première rubrique apparaissent les distributions de secours aux indigents, la construction des fontaines, l'organisation (très détaillée) des *bīmāristāns*. Le chapitre suivant livre un ensemble de dispositions concernant les imams, khatibs, muezzins et autres personnels des mosquées; puis l'organisation des *hāngāhs* dont les premiers exemples remontent à la fin du XIII^e siècle (et pour lesquels M.M.A. estime que le rôle de refuge qu'ils ont joué pendant les crises sociales a conduit à un déclin du soufisme); enfin l'aide aux pèlerins nécessiteux et aux combattants du djihad, cette dernière se traduisant vers la fin de l'époque mamluke par l'entretien d'installations militaires à Alexandrie et Damiette. Le dernier chapitre regroupe des réglementations de *madrasas* (locaux, personnel, horaires, thèmes d'enseignement, logement des étudiants, bourses) et d'autres concernant les bibliothèques et les écoles coraniques.

Les deux derniers chapitres (p. 276-372) constituent une appréciation du rôle et de l'évolution des *waqfs* à l'époque mamluke. L'étude des rapports entre les *waqfs* et la vie économique fournit de nouveaux exemples des stipulations des *waqfs*, qui, pour éviter l'abus, figent les dispositions à appliquer à la mise en valeur des terres et à la location des immeubles, ce qui, évidemment, n'empêche pas les ruses pour tourner les textes. M.M.A. relève que les *waqfs* uniquement consacrés à l'entretien des tombeaux, sans concourir par ailleurs à aucune autre œuvre pie, ne sont pas conformes à l'idéal islamique. Les *waqfs* finissent par constituer les ressources d'un groupe social qui cumule les bénéfices et en vit. La vente fictive des terres d'État par certains sultans (le cas de Qānṣūh al-Ğawrī est bien connu) pour constituer des *waqfs* privés sultaniens, la vente d'*iqtā'* aux mêmes fins de constitution de *waqfs* privés, affaiblissent les revenus de l'État et l'efficacité de l'armée. D'où des tentatives faites par d'autres sultans, en particulier Barqūq et Qāyṭbāy, pour s'en prendre aux *waqfs*, souvent au nom de la distinction à maintenir entre les *waqfs* réellement constitués sur biens privés et les *waqfs* constitués sur des terres d'État, ou des biens de mamluks appartenant encore au *Bayt al-māl*. M.M.A. mêle d'ailleurs, dans son analyse des mesures prises ou envisagées, celles qui ont visé spécifiquement les *waqfs* et d'autres mesures fiscales plus générales. Dans le premier cas, les '*ulamā'* ont le plus souvent réussi à faire reculer le pouvoir. En l'absence de toute approche globale du problème, des pratiques plus ou moins légales ont permis de forcer les défenses du système : *istibdāl* ou échange légal des biens devant fournir les revenus du *waqf*, refonte d'anciens *waqfs*, vente ou saisie pure et simple par le pouvoir. Les cadi sont généralement laissé faire, le dossier réuni sur ce point est abondant. Les *waqfs* pervertis par rapport à leur destination initiale sont devenus un obstacle au bon fonctionnement de la société : les sultans ont cédé à la pression sociale par manque de courage et les '*ulamā'* ont défendu leurs intérêts en défendant les *waqfs*. Et pourtant l'effondrement du système lié à l'État mamluk, au moment de la conquête ottomane, a été, selon l'auteur, responsable de l'effondrement du niveau culturel dans l'Égypte post-médiévale.

On a tenté de présenter fidèlement les grandes lignes d'une étude dont le principal mérite réside dans l'abondance des textes de *waqfs* cités : tout est construit à partir des documents dont certains sont reproduits en fac-simile. Il s'agit en fait de la publication, à l'usage du public cultivé, de recherches ayant servi à une thèse de doctorat. Comme on l'aura senti, le jugement de l'auteur est nuancé, parfois hésitant, toujours référé à une position personnelle d'ordre moral et religieux (qui n'est pas développée mais sous-tend les jugements portés et l'exposé historique initial), à replacer sans doute dans le contexte des débats de l'Égypte contemporaine : le *waqf*, public surtout, joue un rôle bénéfique dans la cité islamique, mais l'institution a été détournée de sa destination et utilisée par la classe militaire au pouvoir et des 'ulamā' indignes. On discerne mal, dans les épisodes évoqués, où, pour l'auteur, finit le combat pour une institution vénérable et où commence la défense des intérêts particuliers, bref où se situe l'incertaine frontière entre la disposition libre des biens privés et la défense de la communauté. Tel quel, l'ouvrage réunit un riche ensemble de textes et de faits et constitue la première présentation concrète globale de ce type de documentation dans les *waqfs* mamluks.

Un *waqf* peut être étudié pour lui-même ou utilisé dans une recherche. Ce que l'utilisation des *waqfs* peut apporter à l'historien, la publication de Nelly HANNA le montre. Elle est consacrée à l'histoire de Būlāq, quartier situé à l'ouest dans Le Caire, au bord du Nil, édifié entre le XIV^e et le XVII^e siècle. Une première partie intitulée « Functions » analyse les raisons qui, depuis la fin du XIII^e, ont suscité l'expansion de ce quartier : action d'urbanisation sultanaise au XIV^e, changement des routes du grand commerce à la fin de ce siècle (plutôt qu'au début du suivant, me semble-t-il), inclusion de l'Égypte dans un espace économique ottoman centré sur la Méditerranée au XVI^e et importance accrue d'un grand commerce dont les *waqfs* permettent de voir (p. 30) combien il a changé depuis l'époque mamluke : diminution du rôle des épices remplacées par des produits plus volumineux et plus courants (riz, céréales, sucre, lin, cuir) et par le café.

Une seconde partie décrit les modalités du développement urbain. Si les grands changements datent des XIV^e-XV^e siècles, l'apogée de l'essor du quartier se situe au XVI^e. Les promoteurs ont d'abord été les sultans mamluks et leurs émirs, puis les gouverneurs ottomans, avant que ne prennent leur part les notables de Būlāq vers la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle. Les zones où l'action des constructeurs s'est déplacée dans le quartier sont identifiées, et les *waqfs* indiquent ce que l'on a construit, *waqfs* des gouverneurs ottomans du XVI^e siècle (p. 47), *waqfs* des notables dans la première moitié du XVII^e ou l'extrême fin de ce siècle (p. 56), avant les dernières constructions importantes dans la deuxième moitié du XVIII^e : ce sont des *wikālas*, des khans, des sucreries, des teintureries; pas de hammam : Būlāq ne dispose pas de plus de hammams (6) au début du XVIII^e qu'à la fin du XV^e (p. 60) et les gouverneurs ottomans réutilisent souvent d'anciens palais mamluks (p. 56). Les *waqfs* permettent de voir comment on pouvait acquérir des propriétés appartenant à d'autres *waqfs* (p. 59) pour y construire. Le recours à l'étude des plans des bâtiments qui subsistent de cette époque permet évidemment de confronter une documentation par une autre, et de juger de la densité d'occupation du sol autour du bâtiment lorsqu'il a été construit.

La troisième partie (« Spatial patterns ») est consacrée à la localisation des grands marchés, des *wikālas*, des moulins, des sucreries, etc., et là encore l'aide des *waqfs* est précieuse (p. 65).

N.H. distingue deux zones dans le quartier : une zone réservée aux activités artisanales et commerciales et à la résidence des grands marchands, où le système viaire est largement ouvert et conçu pour assurer des circulations aisées entre le Nil et une artère centrale parallèle au fleuve, qui a eu la faveur des constructeurs d'époque ottomane; et une zone moins riche, plus loin du Nil, plus résidentielle (pour les artisans) mais avec aussi des sucreries et des moulins, aux communications moins faciles, aux impasses nombreuses, plus conforme aux idées qu'on se fait généralement sur la structure urbaine à cette époque.

Une dernière partie (« Architecture and Urbanism ») montre que le monument qui caractérise le mieux l'urbanisme de Būlāq est la *wikāla*, expression d'une architecture commerciale dans un quartier où il n'y a pas de constructions religieuses importantes (mais où il y a deux fois plus de *wikālas* que dans l'ancien Caire fatimide) et à une époque dominée par le développement de l'architecture séculière (p. 90). Ces *wikālas* peuvent être d'anciennes *wikālas* mamlukes (p. 88) mais les grands complexes commerciaux sont ceux du XVI^e siècle, largement étalés à Būlāq où l'espace alors ne manque pas, tandis que le bâtiment tend à la verticalité au Caire. Le *waqf* est parfois le seul moyen pour identifier les constructions encore existantes (p. 91).

D'une certaine façon, l'étude de N.H. complète celle de M.M.A. L'étude de topographie historique a été aidée, en ce qui concerne les *waqfs*, uniquement par les *waqfs* d'époque ottomane (p. 63); la documentation mamluke plus réduite (6 *waqfs* mamluks seulement sur une soixantaine d'actes utilisés) ne pouvait rendre le même service, et c'est à travers les documents ottomans que la continuité avec l'époque précédente est parfois rétablie. On voit donc dans quelle mesure, à partir de cet exemple, il convient de nuancer l'affirmation de M.M.A. que l'âge d'or des *waqfs* a été l'époque mamluke : si c'est pendant cette époque que le système s'est vraiment mis en place dans sa dernière forme (pour ce qui a précédé on se reportera à l'article de Cl. Cahen cité plus haut), la suite a montré qu'il a prospéré; ici à Būlāq ce fut sous la forme du *waqf* privé dont on ne perçoit pas dans quelle mesure il a vraiment été un obstacle au développement économique. Il n'existe pas pour l'époque ottomane d'équivalent à l'étude de M.M.A. Peut-être le *waqf* ottoman, souvent concis lorsqu'il ne s'agit pas de grands personnages, ne fournirait-il pas le même luxe de détails que le *waqf* mamluk? De ce point de vue, celui de l'ampleur des documents, il est vrai que l'époque mamluke est un âge d'or. Mais l'étude de N.H. montre comment le recours au *waqf* est pour l'historien d'une grande importance, même lorsque le texte est bref, si ce n'est pas le texte lui-même qui est pris pour objet d'étude, mais la réalité historique qu'il aide à connaître, dans une utilisation globale de la documentation dont le *waqf* n'est qu'une partie.

Jean-Claude GARCIN
(Université de Provence)

Baber JOHANSEN, *The Islamic Law on Land Tax and Rent. The Peasants' Loss of Property Rights as interpreted in the Hanefite Legal Literature of the Mamluk and Ottoman Periods*. London, Croom Helm, 1988. 14 × 22 cm, 143 p.

Cet ouvrage poursuit deux buts. Le premier est de revoir l'idée générale qu'« aucun changement majeur n'a eu lieu dans le droit islamique après le X^e siècle » (p. 1). Le second est d'analyser